

# Quelles avancées pour le débat déchets ?

Benjamin Dessus

## La situation du débat au printemps 2005

Cantonné aux déchets ultimes du retraitement, lui même considéré comme indispensable, en pratique sur les seuls déchets vitrifiés.

Le sentiment d'un consensus pour le choix à court terme de la solution stockage profond, le maintien d'une perspective à très long terme de transmutation.

Une position très en retrait sur l'entreposage.

Restait en débat le degré de réversibilité du stockage profond et le choix du site, avec un très fort accord implicite pour Bure comme site définitif...

# Les avancées

**Paradigme, sémantique, périmètre du débat, échelles de temps**

- **Nécessité :**

**De dépasser la distinction sémantique inappropriée entre déchets ultimes et matières valorisables** et donc de prendre en compte l'ensemble des matières nucléaires dangereuses dans les stratégies de gestion des déchets y compris les déchets de moyenne et faible activité dont l'évolution dépend aussi de ces stratégies.

**De reconnaître la liaison étroite entre quantités de matières et stratégies de production électrique**, et ceci, quelles que soient les technologies. Cela implique la **reconnaissance de l'arrêt** à plus ou moins court terme de la production nucléaire **parmi les options possibles** de gestion des matières nucléaires et déchets.

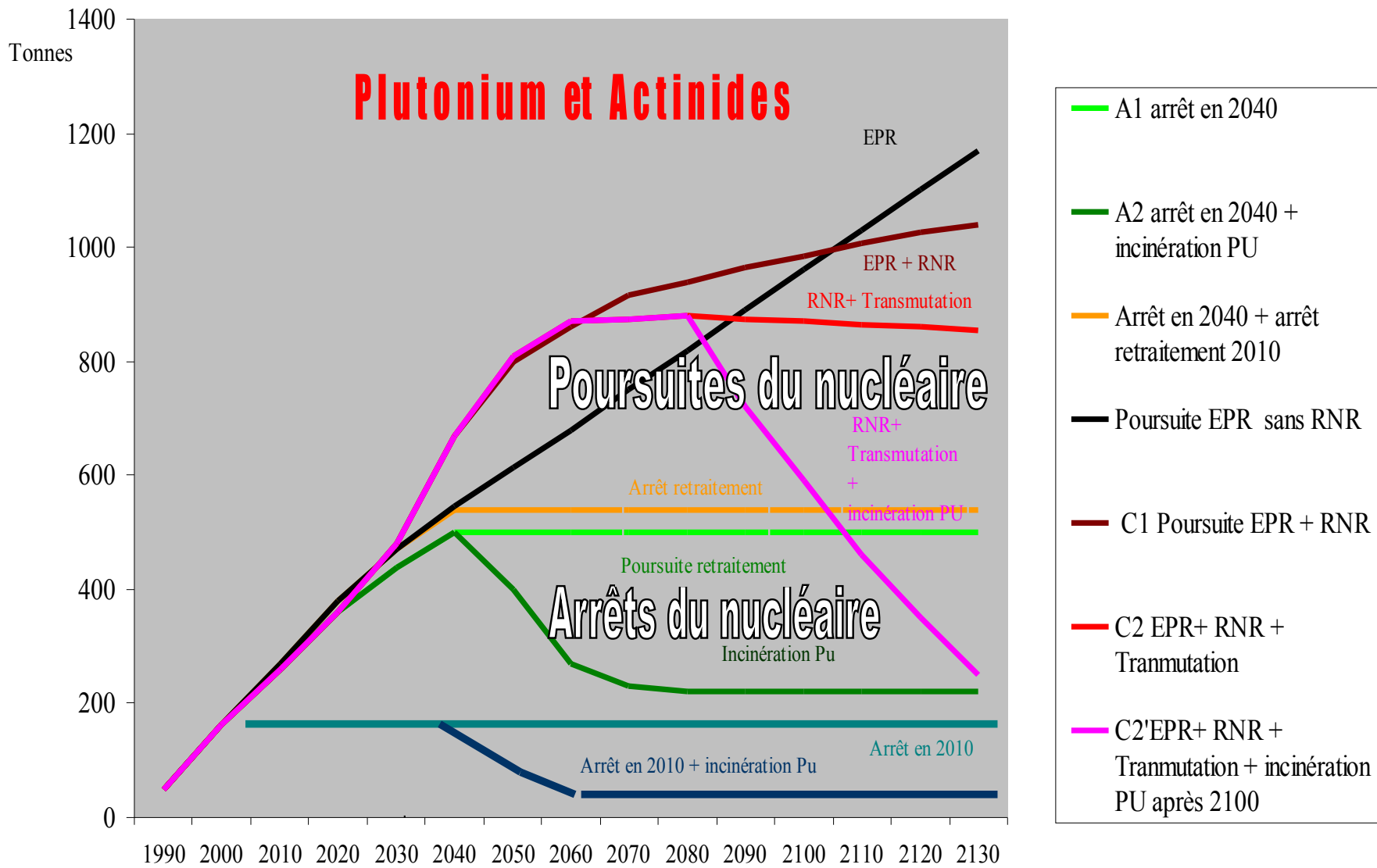
# Paradigme, sémantique, périmètre du débat, échelles de temps

De prendre en compte des **échelles de temps de l'ordre du siècle au moins** pour comparer les différentes stratégies proposées. Le très long terme, qui justifiait les prises de position des uns et des autres, masquait très largement les questions posées par ces stratégies pour les 100 ans qui viennent.

A ce titre **la méthode des scénarios** s'est révélée d'un très grand secours pour rationaliser et préciser le débat en mettant en scène l'évolution des **stocks et des flux** des différentes matières accrochées à des stratégies très différenciées et donc d'apporter des bases communes qui manquaient au débat.

Ils mettent en particulier en évidence le pari très lourd et à très long terme que représente la séparation-transmutation et ses conséquences à court terme.

# Paradigme, sémantique, périmètre du débat, échelles de temps



**Paradigme, sémantique, périmètre du débat, échelles de temps**

**Tous ces points ont été explicités et discutés en public. Ils n'ont très généralement pas reçu de démenti, mais plutôt le silence des acteurs directement concernés.**

**Reste donc:**

**Pour la CPDP, à rendre public ces éléments qu'on peut considérer comme des faits et non plus des opinions.**

**Pour le ministère de l'industrie, à inscrire la plupart de ces considérations dans les attendus de la loi qu'il prépare.**

## Articulation des calendriers et cohérence des choix

La contradiction entre mise sous verre des « déchets ultimes actuels » et volonté de retraitement à terme de ces déchets vitrifiés. La transmutation ne peut en aucun cas s'appliquer au déchets du parc actuel et suppose la poursuite du nucléaire et du retraitement au delà de 2040 ou 2050.

La relative inefficacité du retraitement, sur l'évolution des stocks de matières dangereuses du parc actuel et les risques accrus de court terme qu'il engendre .

La reconnaissance de stocks importants de plutonium à la Hague susceptibles de contribuer à la fabrication d'armes nucléaires, les transports de plutonium et l'usine de fabrication des combustibles Mox.

Un retraitement finalement plus justifié par la production de Pu nécessaire à la poursuite du nucléaire qu'à l'objectif affiché de gestion des déchets.

**Au total des risques de contradiction et, si l'articulation des agendas n'est pas bonne, de création d'irréversibilités.**

# Les axes de la loi Bataille

## **La transmutation**

Un consensus sur :

Les incertitudes et la multiplication de raisonnements tautologiques (un parc qui transmute bien réduit les déchets) sans le début d'une démonstration de la faisabilité des sauts à faire, le délai important nécessaire à la mise en place éventuelle et les risques de court terme engendrés,

La contradiction entre la vitrification des déchets (et encore plus leur stockage profond) et la transmutation.

**La poursuite du retraitement et des recherches sur la transmutation devrait logiquement conduire à la conservation des déchets sous une forme accessible et "transmutable" d'ici 2040 ou 2050 (6000 m<sup>3</sup> de déchets C en 2005 plus de 20 000 en fin de vie du parc).**

## Les axes de la loi Bataille

**Le stockage profond .**

Les constats :

Contrairement à la loi, un seul laboratoire de stockage profond a été ouvert.

Le site de Bure est loin d'avoir réalisé, à la fin de 2005, le programme qui lui a été assigné.

La question de la "réversibilité" reste pendante.

L'avis majoritaire est que la démonstration de faisabilité de cet axe suppose encore au moins 15, mais plutôt 20 ou 30 ans de recherches.

**Même dans ces conditions l'opposition reste très vive principalement pour des raisons éthiques**



## Les axes de la loi Bataille

**L'entreposage** Un consensus sur les points suivants:

C'est la voie la plus avancée en termes de faisabilité et de nécessité. Comme il existe déjà de grandes quantités de combustibles irradiés qui ne seront pas retraités à court ou moyen terme l'existence d'un tel entreposage, accessible et réversible en permanence, apparaît indispensable dans tous les cas de figure.

Reste le débat de fond non tranché entre **stockage profond** et **entreposage pérenne** qui ressort principalement de considérations éthiques.

## Les axes de la loi Bataille

### Une proposition de conclusions logiques?

Le Parlement ne devrait pas déléguer maintenant à un futur gouvernement la décision de la réalisation d'un stockage quand bon lui semblera.

La décision de construction d'une installation pilote d'entreposage réversible de longue durée en subsurface s'impose et devrait être l'un des éléments forts de la loi .

Cela permettrait d'avoir **deux solutions à proposer dans 15 ou 20 ans** aux citoyens et à leurs élus, dans un contexte de préoccupations éthiques et environnementales qui risquent d'évoluer par rapport à aujourd'hui, **plutôt qu'une seule qui s'imposerait de fait.**

# Les questions éthiques

Les déchets nucléaires sont l'une des raisons majeures de l'opposition à la poursuite du nucléaire. La politique française est considérée très souvent comme un "**passage en force**".

Les décisions doivent se prendre en fonction des **risques globaux** (ne pas échanger ceux du long contre ceux du court terme)

Le stockage profond des déchets est rejeté par refus de léguer aux générations futures, sans possibilité d'intervention, des matières dangereuses pour des millénaires.

La science nucléaire est jeune : il paraît irresponsable de figer la situation des déchets de façon définitive aujourd'hui.

L'entreposage se heurte, lui aussi, à des interrogations sur la capacité des générations futures à effectuer les opérations nécessaires à la maintenance et à la surveillance des sites.

*Une remarque : la dimension éthique est largement absente des attendus et des propositions des ministères concernés.*

## Les questions institutionnelles

### Nécessité pour la loi :

De traiter de l'ensemble des matières et déchets nucléaires, quelle que soit leur origine (mines, activités électronucléaires, militaires, industrielles et médicales) et des rejets radioactifs.

De définir une procédure ouverte et transparente de concertation régulière sur la gestion du "Plan national de gestion des matières et déchets nucléaires" et sa soumission au Parlement (périodicité proposée de deux à cinq ans).

De prendre acte du constat qu'on ne peut pas laisser aux industriels producteurs de déchets la responsabilité de leur gestion et en tirer les conséquences pour la redéfinition du rôle de l'Andra.

## **Information expertise et démocratie : le secret**

Conflit entre logique du débat démocratique (partage du savoir, information équilibrée, etc.) et celle des secrets, y compris celui « d'opportunité », dans un contexte de très rapide évolution des droits de l'environnement qui conduit de plus en plus à faire de l'information la règle et le secret une exception qui exige d'être motivée.

Nécessité d'une délimitation précise du périmètre réel des différents secrets et d'ouverture complète au débat des informations hors de ce périmètre.

Nécessité de médiation ou de témoignage pour rendre acceptable par le public la restriction des informations des différents périmètres (ouverture des dossiers sous conditions à certains experts indépendants, explicitation des procédures et contrôles appliqués, etc).

**On est encore loin du compte sur le plan pratique**

## Expertise plurielle et information

Le débat, par son organisation même, a mis en relief la nécessité d'une **expertise plurielle** qui implique :

**La séparation stricte entre contrôle et expertise.**

La reconnaissance par **la loi** d'une expertise indépendante des pouvoirs publics et du secteur nucléaire et son encouragement par les pouvoirs publics.

L'exigence par la loi d'une telle expertise plurielle des dossiers sensibles à la demande des citoyens et de leurs représentants (élus locaux et nationaux) et des associations.

**Des moyens de fonctionnement et d'appel à l'expertise plurielle donnés par la loi aux CLI et entités similaires.**

L'accès des citoyens, *au besoin sous conditions*, à tous les dossiers concernant la sûreté nucléaire et la radioprotection, notamment dans le domaine des déchets et matières nucléaires.

## Une conclusion provisoire

A quelques exceptions locales près, ce débat a été plus un **débat de spécialistes en public** qu'un débat impliquant un très large public.

La qualité du débat s'est ressentie de l'absence des associations environnementales **qui nous paraissaient pour l'avenir essentielles à un débat équilibré**, absence que nous imputons au premier chef à l'intransigeance des pouvoirs publics sur la liberté d'information.

Ces limites rappelées, nous considérons néanmoins que ce débat a permis des avancées non négligeables, en particulier quand des approches divergentes mais étayées sur des éléments factuels communs ont permis de mieux cerner les sujets traités.